

La commission se réserve le droit de modifier le dit règlement en fonction du nombre d'équipes engagées.

*** Autres dispositions particulières communes à ce championnat :**

- ▶ Début de la compétition: 20h30 ▶ La rencontre se déroule sur deux tables
- ▶ La commission laisse exceptionnellement la possibilité aux équipes d'être incomplètes. De ce fait, les joueurs absents rapporteront zéro point-partie à leur équipe, mais l'équipe garde le bénéfice des points-rencontres (victoire: 3 pts ; nul : 2 pts ;défaite: 1 pt)
- ▶ Equipe composée de 3 joueurs

ART. 1 FORMULE DE LA COMPÉTITION : Art.12-2 des RSF

ART. 2 FORMULE DE CHAMPIONNAT 1^{ÈRE} PHASE

<p>D1 : 2 poules de 6 équipes D3 : 2 poules de 6 équipes</p>	<p>D2 : 2 poules de 6 équipes D4 : x poules de x équipes <i>(fonction du nombre d'équipes engagées)</i></p>
---	---

ART. 3 MONTÉES - DESCENTES

En fin de phase, les derniers de D1, D2 et D3 descendent en division inférieure. Le premier de chaque poule monte en division supérieure (sauf en D1).

ART. 4 ETABLISSEMENT DE LA FEUILLE DE RENCONTRE

RAPPEL

Dans la colonne points, il faut inscrire 2,1 ou 0:

- pour une victoire: 2pts
- pour une défaite (partie jouée): 1pt
- pour une défaite par forfait (partie non jouée): 0pt

ART. 5 JOURNÉE FINALE

Une journée finale est prévue le 11/05/2012 où toutes les équipes sont convoquées: pour l'attribution du titre départemental pour les premiers de chaque poule et une rencontre de classement pour les autres équipes.

ART. 6 BRÛLAGE

Un joueur ayant participé à **2** rencontres consécutives ou non dans la **même équipe** ne pourra plus participer à une rencontre dans une équipe d'un numéro supérieur. Pour tout manquement à cette règle, le joueur ou la joueuse fautif perd le bénéfice de ses points parties, l'équipe conserve ses points rencontres (une victoire: 3 pts, un nul: 2 pts, une défaite: 1 pt).

ART. 7 ORGANISATION DES RENCONTRES

Les rencontres doivent avoir lieu aux dates fixées par le calendrier et chez le premier nommé. La commission laisse la possibilité aux équipes de déplacer la rencontre **jusqu'à la date de la prochaine journée** avec accord des deux équipes.

RAPPEL des catégories Vétérans:

V1: du 01/01/1962 au 31/12/1971

V2: du 01/01/1952 au 31/12/1961

V3: du 01/01/1942 au 31/12/1951

V4: nés en 1941 et avant